



Confédération Paysanne,  
104 Rue Robespierre, 93170 Bagnolet - Tél +33 1 43 62 04 04

## FONCIER

### Abandon de Notre-Dame-des-Landes : une grande victoire pour l'avenir des terres agricoles



**17.01.2018** L'annonce par le Premier Ministre de l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes (NDDL) est une grande victoire pour les acteurs de la lutte sur place et pour toutes les organisations qui se sont mobilisés depuis des années contre ce projet dépassé, tant sur le terrain juridique qu'en occupant les lieux.

La résistance dont ont fait preuve les occupants, les paysans et toutes les organisations parties prenantes dont la Confédération paysanne dans la lutte contre ce projet qui appartient au passé, est à saluer. Elle doit nous servir pour l'avenir.

La Confédération paysanne se félicite qu'une décision politique tranche enfin ce dossier.

Cet abandon est aussi une victoire pour les générations futures. Au XXI<sup>e</sup> siècle, les terres nourricières ne peuvent plus être le réservoir sans fond de projets d'artificialisation.

Il faut maintenant d'urgence mettre les acteurs autour de la table pour pouvoir pérenniser les lieux de vie car les activités agricoles foisonnent sur place, mais aussi pour que la vie retrouve son cours à NDDL. Cela prendra du temps et toute évacuation manu militari serait dangereuse et totalement contre-productive. La Confédération paysanne demande donc un moratoire pour la suite de la gestion des lieux.

Le dénouement de NDDL doit aussi servir de leçon sur la façon de conduire ce type de dossiers. Il aura fallu attendre 2017 et le rapport des médiateurs pour que soit enfin menée une véritable étude de projet alternatif. Désormais et au vue du nombre de projets d'artificialisation des terres agricoles en cours, il faut en faire un nouvel impératif de prise de décision quant à l'opportunité de ces projets face au gaspillage des terres agricoles. Partout, la Confédération paysanne continuera donc à se battre.

